



DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°79-2023-082

PUBLIÉ LE 31 MAI 2023

Sommaire

DDFIP 79 / Stratégie Coordination Maîtrise des Activités

79-2023-05-24-00001 - Service de Gestion Comptable de Thouars -
Délégation générale de signature (3 pages)

Page 3

DDFIP 79

79-2023-05-24-00001

Service de Gestion Comptable de Thouars -
Délégation générale de signature



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Thouars, le 24 mai 2023

**Direction départementale
des Finances publiques des Deux-Sèvres**
Service de Gestion Comptable de Thouars
4 rue Jules Ferry
CS 81185
79104 Thouars Cedex
Téléphone : 05 49 96 02 15
Courriel : sgc.thouars@dgfip.finances.gouv.fr

Affaire suivie par : JA SERRE de LOURTIOUX
jerome-antoine,serre-de-
lourtioux@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 05 49 96 02 15

DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE SIGNATURE

Le comptable, responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de THOUARS,

Vu l'article L 622-24 du code de commerce relatif au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques,

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16

ARRETE

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Laetitia CHARBONNEAU, adjointe au comptable chargé du Service de Gestion Comptable de Thouars de THOUARS à l'effet de signer :

1°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement et notamment les actes de poursuite et les déclarations de créances, ainsi que pour ester en justice

2°) tous actes d'administration et de gestion du service

Article 2 : Délégation de signature est donnée à Nassim GAU, adjoint au comptable chargé du Service de Gestion Comptable de Thouars de THOUARS à l'effet de signer :

1°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement et notamment les actes de poursuite et les déclarations de créances, ainsi que pour ester en justice

2°) tous actes d'administration et de gestion du service

Article 3 : Délégation de signature est donnée à Norbert TATIGNE, adjoint au comptable chargé du Service de Gestion Comptable de Thouars de THOUARS à l'effet de signer :

1°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement et notamment les actes de poursuite et les déclarations de créances, ainsi que pour ester en justice

2°) tous actes d'administration et de gestion du service

Article 4 : Délégation de signature est donnée à l'effet de :

1°) signer l'ensemble des actes relatifs au recouvrement et notamment les actes de poursuite et les déclarations de créances ;

2°) d'acquitter tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements ;

3°) de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée ;

4°) d'opérer à la Direction départementale des Finances publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon ;

5°) de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration ;

6°) de le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération ;

7°) de signer les virements de gros montants et / ou urgents, de signer les virements internationaux, de signer les chèques sur le Trésor, de signer les ordres de paiement, de le représenter auprès de la Banque de France ;

Aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade
GAU Nassim	Inspecteur
CHARBONNEAU Laetitia	Inspectrice
TATIGNE Norbert	Inspecteur
CHARIER Patricia	Contrôleuse principale
CHEVALLEREAU Marina	Contrôleuse principale
AIRAULT Fabrice	Contrôleur
LEGER Sophie	Contrôleuse
HUMEAU Sigrid	Contrôleuse
PETIT Béatrice	Contrôleuse
THIOLLET Maryline	Contrôleuse
NOCETTI Corinne	Contrôleuse
MENARD Jean-Baptiste	Contrôleur
CHEVAILLER Nathalie	Contrôleuse
AVRIL Franck	Contrôleur
JEANNEAU Emilie	Agente
LE BLOND-PETIT Axel-André	Agent
CANAL Angéline	Agente
HERAULT Myriam	Agente
AUGER Yves	Agent
LOISEAU Anita	Agente
MORIN Sandra	Agente
MOIZEAU Tina	Agente
SOUCHET Fabienne	Agente

8°) de signer les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, aux agents désignés ci-après dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-dessous :



Nom et prénom des agents	Grade	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
GAU Nassim	Inspecteur	36 mois	10 000,00 €
CHARBONNEAU Laetitia	Inspectrice	36 mois	10 000,00 €
TATIGNE Norbert	Inspecteur	36 mois	10 000,00 €
CHARIER Patricia	Contrôleuse principale	24 mois	5 000,00 €
PETIT Beatrice	Contrôleuse	24 mois	5 000,00 €
LEGER Sophie	Contrôleuse	24 mois	5 000,00 €
NOCETTI Corinne	Contrôleuse	24 mois	5 000,00 €
AUGER Yves	Agent	24 mois	5 000,00 €
LE BLOND-PETIT AXEL-André	Agent	24 mois	5 000,00 €
LOISEAU Anita	Agente	24 mois	5 000,00 €
HERAULT Myriam	Agente	24 mois	5 000,00 €

Article 5 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département des Deux-Sèvres.

A Thouars le 24 mai 2023,
Le comptable, responsable du Service de Gestion Comptable de Thouars

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
CS 80185
4 rue Jules Ferry
79100 THOUARS
Tél : 05 49 96 02 00

Jérôme-Antoine SERRE de LOURTIUX